

Chères Saint-Clairoises, Chers Saint-Clairois,

Cette rentrée est particulière, puisque la COVID nous impose toujours des contraintes quotidiennes. Dans nos écoles, tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire, la restauration et l'accueil périscolaire sont assurés. La distanciation sociale n'est plus obligatoire dans les classes, ce qui implique que les autres mesures sanitaires soient rigoureusement appliquées : gestes barrière, hygiène des mains, port du masque pour les adultes et enfants de plus de 11 ans, mais aussi nettoyage minutieux et aération fréquente des locaux. Je souligne et remercie l'engagement de chaque agent communal dans ces actions. Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus, un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance. Comme les autres communes, Saint Clair du Rhône se prépare à cette éventualité. En tant que parents, votre rôle est primordial : votre enfant ne doit pas aller à l'école si un membre de votre foyer présente de la fièvre, ou un, voire plusieurs symptômes évoquant la maladie COVID.

Du côté de la vie associative, la crise sanitaire impose aussi beaucoup de contraintes :

- La capacité des salles communales est réduite à 1 personne pour 4 m².
- Le port du masque est obligatoire, et il est de la responsabilité de chaque président d'association de le faire respecter.
- Si une buvette est installée, des mesures de distanciation sociale doivent être mises en place.
- Du gel hydro alcoolique ou un point de lavage des mains doit être mis à disposition du public.
- Une désinfection régulière du matériel utilisé doit être organisée.

Pour terminer sur ce sujet des contraintes liées au virus, les salles municipales ne peuvent plus être louées aux particuliers pour des fêtes privées impossibles dans ces conditions. Et le Préfet de l'Isère a décidé, depuis le 25 août, d'imposer le port du masque dans tous les marchés, foires, brocantes, marchés aux puces...du département.

L'éclairage public fait aussi partie de nos préoccupations. Vous souhaitez, majoritairement dans vos expressions, qu'il soit éteint de 23h à 5h et nous préparons la mise en place de cette mesure qui doit prendre effet au 1^{er} octobre. De plus, certains des 850 points lumineux de la commune sont vieillissants. 47 pannes ont été constatées lors du dernier test au mois d'août, alors qu'ils fonctionnaient tous parfaitement en novembre dernier. Si certaines de ces pannes peuvent être réparées en 48h (à condition qu'elles soient signalées), d'autres nous imposent un délai d'approvisionnement des pièces allant jusqu'à 2 mois. Ces délais n'étant pas satisfaisants, une solution consistant à pré acheter des stocks de pièces a été décidée, avec le prestataire. En parallèle, une commission sera chargée d'étudier la gestion de cet éclairage pour la rendre plus efficace, plus écologique, et plus économique.

En attendant la prochaine lettre, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'actualité de la ville sur notre site internet, régulièrement mis à jour.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée.

Le Maire, olivier MERLIN.

La mairie vous informe

La municipalité vous informe régulièrement par le biais de son site internet. N'hésitez pas à le consulter :

www.st-clair-du-rhone.fr



Diagnostic par hélicoptère du réseau électrique de la commune.

Du **19 août au 15 septembre**, des hélicoptères mandatés par ENEDIS effectueront un survol à **très basse altitude** de l'ensemble des lignes électriques aériennes de 20 000 volts et plus sur un ensemble de communes dont St Clair du Rhône.

**Plus d'info sur le site de la ville.*

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

Stéphane et
Marielle
NICKLAUS,

nouveaux propriétaires du centre de Contrôle Technique, rue du stade, vous accueillent du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30.

(04.37.04.89.04).

Nous leur souhaitons la bienvenue.



Le Département de l'Isère est placé en situation de vigilance :

Alerte Sécheresse.

Nous invitons tous les usagers à économiser l'eau afin de retarder au maximum des mesures de restriction !

La présence de moustiques tigres est avérée sur la commune !



La municipalité souhaite établir une cartographie de toutes les zones infectées par le moustique tigre afin d'établir un plan d'action adapté en lien avec le service environnement du département et l'ARS (Agence régionale de la santé). Pour cela, nous avons besoin du signalement de tous les administrés impactés par la colonisation de ce moustique. Si c'est votre cas, merci d'envoyer un mail en mairie (contact@mairie-stclairdurhone.com) en précisant la date, votre adresse et si possible une photo. Nous comptons sur vous !

En attendant, des gestes simples réduisent de 80% le risque de présence du moustique à proximité du domicile, et donc de piqûre...

Comment le reconnaître ? Comment limiter son développement ? Toutes les infos sur le site de la ville. www.st-clair-du-rhone.fr



Comment lutte-t-on contre l'Ambrosie sur notre commune ?

Le 5 aout dernier, une tournée des parcelles communales a été réalisée en présence de la conseillère de la chambre d'agriculture, de M. Dejerome référent communal et de Mme Marret adjointe en charge de l'environnement. Globalement le bilan est satisfaisant, aussi bien au niveau de l'entretien des bas-côtés des routes, que dans les champs des exploitants agricoles.

Les quelques zones identifiées ont été très rapidement traitées par les services techniques de la ville, pour ce qui relevait de l'espace public, ainsi que par les agriculteurs concernés. Nous les remercions tous pour leur réactivité.

Une vigilance toute particulière sera à apporter aux terrains « en chantier » avec de la terre fraîchement remuée, très propice au développement de l'ambrosie.

Nous prévoyons d'informer et de sensibiliser régulièrement chaque habitant par le biais des différents supports de communications communales.

C'est bien l'implication de tous qui nous permettra de bons résultats dans la lutte contre cette plante qui est devenue un enjeu de santé publique.



Les services périscolaires

L'ACCRO Enfance a accueilli tous les jours de l'été les enfants âgés de 3 à 12 ans.

L'objectif de l'équipe d'animation a été de mettre en place des activités et animations permettant aux enfants de vivre de vraies vacances entre copains, tout en garantissant les mesures sanitaires. Un séjour a permis à 24 enfants de partir respirer le bon air frais de la Haute Loire pendant une semaine. Les sorties nature à la découverte de notre beau Pilat ont été favorisées sur cette période particulière, au grand bonheur des enfants qui ont pu courir, crier, jouer, faire des cabanes....Des super héros ont même décidé de s'installer au centre ainsi que des jeux gonflables. L'équipe d'animation souhaite une très belle rentrée à tous les enfants, et particulièrement à ceux partant au collège, et vous donne rendez-vous aux prochaines vacances !



Santé - Social



La collecte de sang a eu lieu le mercredi 15 juillet 2020.

54 personnes se sont présentées dont 3 nouveaux donneurs. Un grand merci

Vie associative

Les manifestations seront maintenues uniquement si les conditions sanitaires le permettent.

SALON DU BIEN ETRE organisé par le Comité des fêtes.

Les 26 et 27 septembre 2020 à l'Espace Jean Fournet.

Le samedi de 10h à 20h ; le dimanche de 10h à 18h.

(Entrée gratuite). Renseignements : 07 82 89 19 50.

Les visiteurs trouveront des informations, des idées de bien être, des méthodes de thérapies du corps et de l'esprit. Ils pourront acheter des produits bio, des produits sains. Ils pourront profiter des conseils des exposants. Des conférences et des ateliers seront proposés.



La ville de St Clair du Rhône et TEC présente:

> **Balades (circassiennes)** par la compagnie Virevolt le **samedi 3 octobre** dans l'espace jeux de la place de la mairie à St Clair du Rhône. La compagnie investit des lieux et les utilise comme scénographie en s'adaptant à ses contraintes à chaque fois. Il s'agit d'une création collective aérienne, imaginée tout spécialement pour chaque lieu, avec l'installation de divers agrès adaptés : cordages, mâts chinois, cadre aérien, jonglage...



Séance gratuite, Renseignements et réservations : EPCC tec – travail et culture 04.74.29.45.26

La mutuelle **SOLIMUT** organisera des permanences pour les administrés St-Clairois :

- jeudi 24 septembre
- Jeudi 22 octobre
- Jeudi 26 novembre



De 9h30 à 11h30 en Mairie..

Port du masque Obligatoire

Gel hydro alcoolique à disposition

1 mètre de distanciation minimum

ASSOCIATION HA'COR Pastel



Une nouvelle année débute avec de nouveaux objectifs et l'envie de vous faire plaisir en étudiant les techniques de dessin et/ou de pastel. Si cela n'est pas encore fait, venez les découvrir lors d'une séance d'essai avec Teresa Soriano,

Artiste peintre, pastelliste professionnelle et enseignante depuis 2010 . Son attitude relationnelle centrée sur la bienveillance et l'empathie sauront vous mettre en confiance.

Les cours débiteront le jeudi 17 septembre de 15h à 17h ou de 17h à 19h

Vous pouvez également venir le mardi de 14h à 16h30 à partir du 22 septembre au foyer Georges Némoz.

Un stage animalier est également prévu le samedi 3 et dimanche 4 octobre, salle de la chapelle de Glay.

Pour plus de renseignements sur les cours ou le stage, contactez Teresa Soriano : 07 67 29 57 35.

A très bientôt pour une prochaine lettre...

Le Maire,

Olivier MERLIN.